



COMMUNE DE SEPMES

Place de l'Église

37800

Tél. : 02 47 65 44 66
 Fax : 02 47 65 59 14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N° 2023-10-03

L'an deux mille vingt-trois, le cinq décembre, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de SEPMES se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Mme Régine REZEAU, Maire

Etaient Présents : Mme REZEAU Régine, Maire
 M. DAGUET Alain, Adjoint, Mme CATHELIN Dominique, Conseillère déléguée,
 M.BARILLET Gaby, Mme BILLY Justine, M.DENIS Jason, M.LABARRE Thomas, M.RAGUIN Charles, Mme REZEAU Cindy, Mme VERNAT Virginie

Arrivée de M.BARILLET Gaby à 20h40
 Arrivée de M.DENIS Jason à 20h45
 Arrivée de M.RAGUIN Charles à 20h45

Absents:
 M.BASECQ Samuel, M.DENIS Jason ayant donné procuration à Régine REZEAU, Maire
 M.CHOLLET Yohan

Nombre de membres en exercice : ... 12
 Nombre de présents : 10
 Nombre de votants : 11
 Date de convocation : 28 novembre 2023

Mme Dominique CATHELIN a été désignée comme secrétaire de séance.



OBJET : RÉALISATION D'UN EMPRUNT ET CHOIX D'UN ORGANISME BANCAIRE

Madame le Maire informe le conseil municipal que pour faire face aux dépenses d'investissement et notamment au financement de la révision du PLU, il est nécessaire de recourir à un emprunt.

Quatre organismes ont été consultés pour un prêt de 100 000 € remboursement à taux constant sur une durée de 10 ou 15 ans.

La Caisse Epargne et le Crédit Agricole sont les seuls à avoir fait une offre :

	<i>DURÉE</i>	<i>PÉRIODICITÉ</i>	<i>TAUX</i>	<i>Annuité</i>	<i>FRAIS DE DOSSIER minimum</i>	<i>COUT DE L'EMPRUNT</i>
<i>CAISSE D'EPARGNE</i>	<i>10 ans</i>	<i>Trimestrielle</i>	<i>4.92%</i>	<i>12 721.08€</i>	<i>100 €</i>	<i>27 210.80€</i>
	<i>15 ans</i>	<i>Trimestrielle</i>	<i>5.16%</i>	<i>9 617.04€</i>		<i>44 255.60€</i>
<i>CREDIT AGRICOLE</i>	<i>10 ans</i>	<i>Annuelle</i>	<i>5,21%</i>	<i>13 082,86€</i>	<i>150 €</i>	<i>30 828.60€</i>
	<i>15 ans</i>	<i>Annuelle</i>	<i>5,38%</i>	<i>9 883,27€</i>		<i>48 249.05€</i>

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

RETIENT la proposition de financement de l'organisme financier suivant :

Caisse Epargne

Prêt à taux fixe

Montant : 100 000 €

Durée : 10 ans

Périodicité : trimestrielle

Taux fixe : 4.92%

Frais d'étude : 100€

AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant à cet emprunt.

LE SECRETAIRE DE SÉANCE
Dominique CATHELIN

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,
Régine REZEAU

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte qui a été transmis en Sous-préfecture le 12 décembre 2023 et publié le 12 décembre 2023

À SEPMEs, 12 décembre 2023

Le Maire,

